

LE **CISSS** DES LAURENTIDES
complice de votre santé

VOLET PHARMACOTHÉRAPIE

Orientation à l'embauche (TRONC COMMUN)
Externes

DIRECTION ADJOINTE AUX PRATIQUES PROFESSIONNELLES
DIRECTION DES SOINS INFIRMIERS

Avril 2020

Objectif

- Identifier les normes, les politiques et les protocoles reliés à la gestion, à l'administration et à la surveillance de la médication au CISSSLAU.

Thématiques abordées

- Médicaments de haut niveau d'alerte
- Double vérification indépendante (DVI)
- Double identification des usagers
- Abréviations, symboles et inscriptions dangereuses
- Médicament: de la prescription à l'administration
- Cabinets à médicaments

LE CISSS DES LAURENTIDES

complice de votre santé

LA PRÉPARATION ET L'ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS DE NIVEAU D'ALERTE ÉLEVÉ (MNDE)

Département clinique de pharmacie
Direction des services professionnels
Janvier 2021



**DOUBLE
VÉRIFICATION
INDÉPENDANTE**

**RISQUE
ÉLEVÉ**

Plan de la présentation

1. Objectifs
2. Définition MNDE (*M*édicaments de *N*iveau *D*'alerte *É*levé)
3. Identification (*Liste des MNDE*)
4. Principes de la DVI et de la DVA
5. Modalités d'application
6. Questions d'intégration

1. Objectifs

- Expliquer l'approche systématique et documentée afin de réduire le risque de préjudices pour les usagers.
- Préciser les principes de la double vérification indépendante (**DVI**) et «en cas d'exception» de la double vérification autonome (**DVA**).
- Décrire les rôles et responsabilités du préparateur et du vérificateur, pendant la préparation et avant l'administration des **MNDE**.
- Montrer les outils afin d'appliquer une «approche sécuritaire et systématique» pour les **MNDE**.

2. Définition (MNDE)

Les médicaments de niveau d'alerte élevé peuvent causer des préjudices advenant une erreur **lors de la préparation** ou **lors de l'administration** de ceux-ci.

MNDE

Les médicaments de «chimiothérapie» sont considérés d'emblée comme des **MNDE**
(*Peu importe la voie d'administration*).

Attention les médicaments des 3 classes de **NIOSH** n'exigent pas obligatoirement une **DVI** mais doit être manipulés de façon sécuritaire.

L'Organisme NIOSH

Classes NIOSH :

- 1- **Antinéoplasiques**: Par ex; méthotrexate **DVI obligatoire**
- 2- **Non-antineoplasiques**: Par ex; acide valproïque **Pas de DVI !**
- 3- **Risques reproductifs ou d'allaitement**: Par ex; warfarine **DVI obligatoire (car anticoagulant)**

Parmi les énoncés suivants, indiquer lequel est **FAUX**.

Les médicaments de niveau d'alerte élevé :

- | | |
|----|--|
| a) | Médicaments pouvant causer un tort considérable aux usagers advenant une erreur lors de la préparation ou de l'administration de ceux-ci. |
| b) | Exigent une double vérification indépendante (DVI) et une documentation au dossier de la part des 2 personnes qui ont participé au processus. |
| c) | Concernent les médicaments de chimiothérapie (<i>antinéoplasiques</i>). |
| d) | Les MNDE qui ont subit une double vérification au département de pharmacie n'ont pas à se soumettre à une DVI sur l'unité par le personnel soignant. |

3. Identification

Les médicaments de chimiothérapie

Identifiables par:

- autocollant distinctif
- la FADM
- l'étiquette servie avec le médicament



Exemples d'antineoplasiques «PO» susceptibles d'être administrés dans une unité de soins, un CHSLD ou au SAD

- Méthotrexate (utilisé dans les protocoles de traitements du cancer et pour certaines maladies auto-immunes)
- Tamoxifène (traitement du cancer du sein)

Classes de médicaments visées

AIDE MÉMOIRE - LISTE COMPLÈTE DES MÉDICAMENTS DE NIVEAU D'ALERTE ÉLEVÉ

Médicament de niveau d'alerte élevé			
Nom générique	Nom commercial	Voie d'administration (exigeant une DVI)	Catégories & Commentaires
ALTÉplase (R-TPA)	Activase ^{MD}	Intraveineuse	Thrombolytique
aMINOPHYlline	Aminophylline ^{MD}	Intraveineuse	À risque de toxicité
amioDARONE	Cordarone ^{MD}	Intraveineuse	Antiarythmique
AMPHOtéricine-B-RÉGulière AMPHOtéricine-B-LIPOsomale	FUNGIzone ^{MD} AMBIsome ^{MD}	Intraveineuse	À risque de toxicité rénale Formulation liposomale ou lipidique
anaGRELIDE	Agrylin ^{MD}	Orale	Anticoagulant - Antiplaquettaire
APIXaban	Eliquis ^{MD}	Orale	Anticoagulant - Antiplaquettaire
ARGATROban	Argatroban ^{MD}	Intraveineuse	Anticoagulant - Antiplaquettaire
ATRAcurium	Tracrium ^{MD}	Intraveineuse	Bloqueur neuromusculaire
ATROPine	Atropine ^{MD}	Intraveineuse	Parasympatholytique (agit sur fonctions vitales)
AZATHioprine	Imuran ^{MD}	Intraveineuse Orale	Antirejet
BACLOfène	Lioresal ^{MD}	Intrathécale	Spasmolytique puissant
BASILiximab	Simulect ^{MD}	Intraveineuse	Antirejet
BIVALIrudine	Angiomax ^{MD}	Intraveineuse	Anticoagulant - Antiplaquettaire
BLEU MÉTHylène BLEU ISOulfan	Bleu méthylène ^{MD} Bleu Patenté ^{MD}	Intraveineuse	DVI si administré comme antidote seulement
BRÉTYlium	Brétylate ^{MD}	Intraveineuse	Antiarythmique

▪ Liste Complète de mise à jour des MNDE

Mise à jour annuellement

Disponible dans **Espace Clinique**

mots clés: «DVI», «MNDE» «haute alerte»

Nouveautés 2020-2021

Les formulations concentrées de
narcotiques

Ex. Dilaudid-HP, Morphine-HP, etc.

Les formulations de longue action
de narcotiques

Ex. MS-Contin, Kadian, Codéine-Contin,
etc.

Les médicaments à haut risque de
toxicité

Ex. Clozapine, Lithium, Antiplaquettaires,
etc.

Une attention particulière est également accordée aux électrolytes et à l'eau stérile en solutés.

4. Principes de la DVI

(double vérification indépendante)

Vérification complète de la médication, exécutée de manière indépendante par un **vérificateur**, sans interférence par le **préparateur**.

La **DVI** s'applique à toutes les unités et services du CISSS

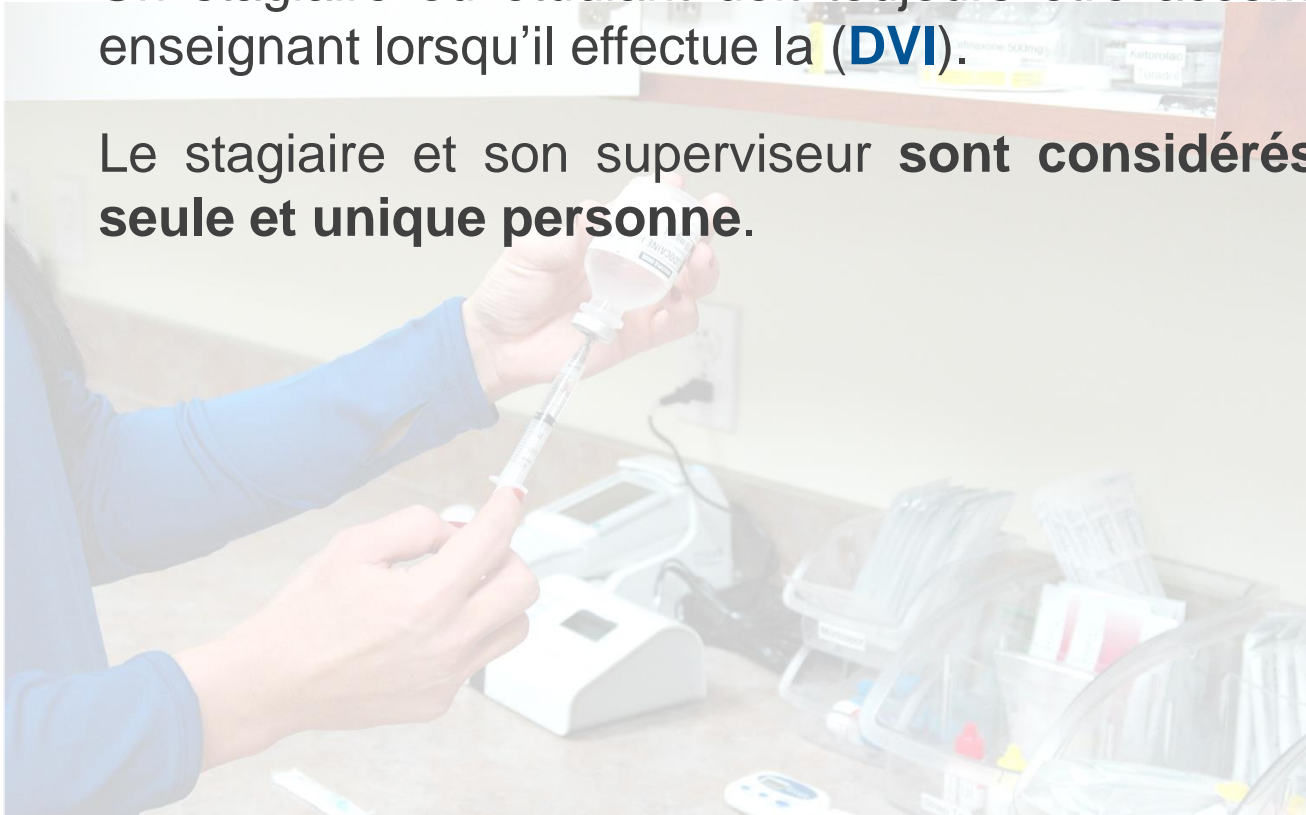
Le **préparateur** et le **vérificateur**

Employés autorisés selon leur champ d'exercice à préparer et à administrer des médicaments selon les voies prescrites.

Stagiaire

Un stagiaire ou étudiant doit toujours être accompagné de son enseignant lorsqu'il effectue la (DVI).

Le stagiaire et son superviseur **sont considérés comme une seule et unique personne.**



Pour l'externe

L'externe peut être considérée comme une des vérificatrices **si le produit fait partie de ceux qu'elle est autorisée à administrer de façon autonome**, par exemple, un coumadin PO.

Si pour un médicament, une vérification par une infirmière est requise, par exemple par voie sous-cutanée, ou IM, ou un narcotique peu importe la voie, l'externe et l'infirmière font « **un** » donc besoin d'un autre vérificateur.

Exigences du **Préparateur** avant, pendant et après l'administration d'un MNDE:

CONNAISSANCES suffisantes pour administrer et effectuer les surveillances cliniques requises

- *Ex. analyse du rythme cardiaque ou lecture d'une saturation en oxygène)*

Disposer du **MATÉRIEL** nécessaire à l'administration et aux surveillances

- *Ex. saturomètre, moniteur cardiaque, télémétrie, oxygène, pompe à perfusion ou mini perfuseur*

Évaluer les **PARAMÈTRES VITAUX** et connaître les protocoles applicables en vigueur

- **Principes de la DVA**

Si la **DVI** par un deuxième professionnel est impossible ; on peut alors procéder à une **double vérification autonome (DVA)**.

2 contextes :



*(Double vérification autonome **DVA**)*

*(situation **urgente**)*

EX: Réanimation ou en salle d'opération



Principe:

Énoncer clairement

- le nom du médicament,
- la posologie
- le nom de l'utilisateur

Important:

La personne responsable d'inscrire les interventions effectuées doit **obligatoirement** indiquer le nom et le titre d'emploi du professionnel ayant procédé à la **DVA**.

NE S'APPLIQUE PAS À L'EXTERNE, LA SITUATION SERA GÉRÉE PAR L'INFIRMIÈRE

*(Double vérification autonome **DVA**)*

*(situation **non-urgente**)*

EX: Situation où l'intervenant se retrouve seul

- Inscrire une note manuscrite au dossier signifiant qu'une **DVA** fut effectuée et la raison.

5. Modalités d'application

Parmi les étapes suivantes qui reflètent les modalités d'application de la **DVI**, indiquez si la responsabilité concerne le **Préparateur** ou le **Vérificateur**.

Étapes	Rôle du Préparateur	Rôle du Vérificateur
1. Consulter la FADM, l'étiquette de la pharmacie ou l'ordonnance médicale de l'utilisateur afin de vérifier les 7 bons	X	X
2. S'assurer que le médicament correspond bien à l'identification selon la FADM, l'étiquette de la pharmacie ou à l'ordonnance médicale.	X	X
3. S'assurer de l'identification de l'utilisateur ainsi que des allergies au dossier de ce dernier.	X	X

(suite)

Étapes	Rôle du Préparateur	Rôle du Vérificateur
4. Vérifier que la date de péremption n'est pas échue.	X	X
5. Vérifier la date et l'heure d'administration sur la FADM ou sur l'étiquette du médicament (<i>si applicable</i>).	X	X
6. Vérifier la concentration du médicament puis <u>recalculer</u> la quantité (ou volume) du médicament à prélever si nécessaire ou en cas d'erreur contacter le pharmacien en devoir.	X	X

(suite)

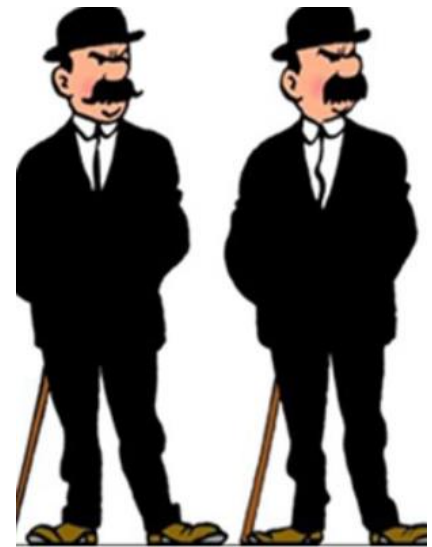
Étapes	Rôle du Préparateur	Rôle du Vérificateur
7.	Préparer le médicament selon la dose prescrite de l'ordonnance et selon les techniques aseptiques appropriées.	Vérifier que le médicament fut préparé selon la dose prescrite de l'ordonnance et dans un lieu approprié.
8.	Demander une double vérification indépendante (DVI) par un employé autorisé selon son champ d'exercice.	Effectuer la DVI (sans interférence par le préparateur) et aviser s'il y a lieu, le préparateur d'une «non-conformité».
9.	Si avisé d'une «non-conformité» par le vérificateur, le préparateur apporte les correctifs nécessaires et représente à nouveau au vérificateur avant l'administration à l'utilisateur.	S'assurer que les correctifs nécessaires furent effectués avant l'administration à l'utilisateur.

(suite)

Étapes	Rôle du Préparateur	Rôle du Vérificateur
10.	Remplir le formulaire AH-223 suite au constat de «non-conformité» d'un médicament de niveau d'alerte élevé afin de documenter l'incident.	N/A
11.	Consigner en apposant sa signature complète sur la FADM afin de confirmer par écrit que la DVI a eu lieu.	Consigner en apposant sa signature complète sur la FADM afin de confirmer par écrit que la DVI a eu lieu.

Double identification de l'utilisateur (POR)

- Il s'agit d'une pratique organisationnelle requise (POR)
- Une politique existe sur l'Intranet et vise une prestation sécuritaire des soins
- Pour éviter qu'un médicament ou un soin soit administré au mauvais usager avec un risque de conséquence grave



COMMENT S'Y PRENDRE ?

Usager
capable
de s'identifier

Usager
incapable
de s'identifier

Vérifier l'identité de l'usager en lui demandant de s'identifier de façon positive en déclarant ses nom et prénom

Demander à l'usager de déclarer sa date de naissance

Demander à l'usager de présenter sa carte de RAMQ ou un autre document officiel avec photo et vérifier la photo et l'identification

Vérifier l'information sur le bracelet d'identification de l'établissement

Demander à l'aidant naturel ou à la personne accompagnant l'usager de l'identifier de façon positive (nom, prénom, date de naissance)

Demander au personnel régulier de l'unité de soins ou de service d'identifier l'usager avec certitude

Demander au transporteur (ambulanciers, brancardiers, PAB ou autres) d'identifier sans aucun doute l'usager

Se référer à une photo récente de moins d'un an

Vérifier les informations recueillies avec la carte de l'hôpital

Demander à l'usager son adresse civique

Liste des abréviations qui ne doivent pas être utilisées (POR)

À **ne pas utiliser** lors de communication d'informations liées aux médicaments, car ils peuvent être mal interprétés, et ont souvent été impliqués dans des accidents graves liés à la médication.

Question

Le médecin a fait une nouvelle prescription dans le dossier de M. Sirois.

Identifier les abréviations dangereuses

ORDONNANCES MÉDICALES

DATE : 2018-08-29 HEURE : 10h45

NIPS	PHM	
		† Nitroder timbre \emptyset 6 mg/h $\text{QD} \times 12h$
		Nitroglycérine en vaporisateur \emptyset 4 mg/vap 1 vaporisation q 5 min, max 3 doses PRN Si DRS, ne \emptyset administrer si TAs ≥ 75
		Changer soluté pour $\text{D5}\%$ Du Vadeboncoeur

dossier
12345
ch.104
Gérard
Sirois

Corrections

ORDONNANCES MÉDICALES

DATE : 2018/08/29

HEURE : 10h45

ATPS	PHM	
		↑ Nitrodur timbre 0,6mg/h die x 12h
		Nitroglycérine en vaporisation 0,4mg/vapo / Vaporisation q. 5min max 3 doses PRN si DRB, ne pas administrer si TAS plus petite ou égale à 85
		Changer soluté pour Dextrose 5% Au Vadebrancoeur

dossier
12345

Ch 104
Gérard
Sirois

Pratique Organisationnelle Requise Abréviations, symboles et inscriptions dangereuses à NE PAS utiliser

Les abréviations, symboles et inscriptions numériques retrouvées dans la colonne de gauche ont été déclarés comme étant fréquemment mal interprétés et étaient impliqués dans des accidents graves liés à la médication. Ils ne devraient JAMAIS être utilisés lors de la communication d'informations liées à la médication. *Réf: Abréviations Dangereuses ISMP 2006*

Abréviations à NE JAMAIS UTILISER

CORRECTIONS

Abréviations pour les noms de médicaments
et de vaccins

Écrire au long tous les noms de médicaments
et des vaccins

AC

Écrire « Avant repas » ou
« Analyse et culture »

AD, AS, AU

Utiliser « oreille droite », « oreille gauche » et « les deux oreilles »

OD

Écrire « Par jour » ou « DIE »

OS, OD, OU

Utiliser « œil droit », « œil gauche » et
« les deux yeux »

CC, CC

utiliser « millilitres » ou « avec repas »

D/C

Utiliser « Cesser » ou « Congé »

DS, D10

Écrire « Dextrose 5 % » ou « Dextrose 10 % »

Jours de la semaine (L,M,M,J,V,S,D)

Écrire au long ou
Utiliser les trois premières lettres du jour

NS, SP

Utiliser NaCl 0.9%

QD

Écrire « Par jour » ou « DIE »

QOD

Écrire « un jour sur deux »

SC ou SI

Écrire au long ou

Symboles à NE JAMAIS UTILISER	CORRECTIONS
@	Utiliser « à »
> ≥	Écrire « plus grand que » ou « supérieur ou égal à »
< ≤	Écrire « plus petit que » ou « inférieur ou égal à »
∅	Écrire « ne pas » ou « aucun »
+	Écrire « plus » ou « positif »
Inscriptions à NE JAMAIS UTILISER	CORRECTIONS
Zéro à droite du point (décimale) (1.0 mg)	Ne jamais inscrire un zéro à droite du point Inscrire « 1 mg »
Manque un zéro à gauche du point décimal (.5 mg)	Toujours inscrire un zéro à gauche du point Inscrire « 0.5 mg »
Manque un espace après le nom ou la dose d'un médicament « Inderal40mg »	Utiliser un espace entre le nom et la dose d'un médicament « Inderal 40 mg »
Manque les espaces entre les unités (Pénicilline 100000 unités)	Utiliser un espace pour les doses supérieures à 1000 (Pénicilline 100 000) ou utiliser le mot « million »

MÉDICAMENT: DE LA PRESCRIPTION À L'ADMINISTRATION

1. Acheminement de l'ordonnance à la pharmacie

SERA FAIT PAR L'INFIRMIÈRE

La pharmacie doit recevoir toutes les ordonnances, Même si la médication est déjà administrée (ex. lors de l'utilisation d'une ordonnance collective)

- Informations à rédiger sur l'ordonnance lors de l'initiation d'une ordonnance collective :

No de l'OC

Nom du médicament

Dose, voie, fréquence

Signature

No permis

2. Préparation

Il faut toujours (compléter dans votre cahier) :



- Utiliser la **FADM** ou **l'ordonnance** au dossier
- Préparer la médication pour **un seul** usager à la fois
- Favoriser la préparation le **plus près possible** de la distribution ou de l'administration
 - Ex. déplacer le chariot à médicament à proximité de la chambre
- Porter une attention lorsqu'un médicament est prescrit **au besoin** selon 2 voies d'administration (2 entrées au FADM)
 - Ex. Acétaminophène 650 mg PO ou IR PRN

3. Administration de la médication

- Respecter la pharmacovigilance inscrite :
 - Ex. Ne pas écraser, administrer avec nourriture, etc.
- Administrer immédiatement après l'avoir préparé
- Visualiser la prise de la médication



Médication personnelle

Est-ce que toute la médication prise à l'hôpital ou en centre d'hébergement doit apparaître au FADM de l'utilisateur, y compris la médication en vente libre et les produits naturels?

Réponse: oui

Notes au dossier complémentaire

S'il y a lieu, inscrire dans les notes au dossier :

- Les réactions de l'utilisateur
 - Effets désirés atteints
 - Effets indésirables
- Les refus de prendre toute médication et les raisons
- Justifier l'administration de (PRN) ainsi que l'efficacité
- Toutes erreurs doivent faire l'objet d'une déclaration d'incident ou d'accident, et la divulgation documentée au dossier

Rebut ou élimination de médicaments

La destruction s'effectue en jetant la partie inutilisée dans le bac blanc contenant aussi des objets souillés et tranchants ayant été en contact avec des médicaments, peu importe la voie d'administration (i.e. formes orales, formes injectables, etc.)



GESTION DES DÉCHETS

Disposition des déchets biomédicaux et pharmaceutiques

Véronique Renaud, CSI intérimaire St-Jérôme

Chantale Séguin, conseillère-cadre en soins infirmiers

Direction adjointe aux pratiques professionnelles

Direction des soins infirmiers

Avril 2021

